



EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 30 septembre 2015
N° 866

Emmanuel MACRON marque son soutien à la filière automobile française et annonce le premier investissement du Fonds d'Avenir Automobile (FAA) dans la société Coriolis

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a présidé ce jour au sein de l'entreprise LISI à Puteaux-Pontoise, la 2^{ème} réunion plénière du Comité stratégique de la filière (CSF) Automobile depuis la signature du contrat de filière en octobre 2012.

Quelques jours après les révélations sur la fraude de Volkswagen aux États-Unis, Emmanuel MACRON a réuni les principaux acteurs de l'automobile pour faire le point avec eux sur ses répercussions sur la filière française.

Emmanuel MACRON a marqué son soutien à la filière et souligné les progrès réalisés en matière de réduction des émissions polluantes, tout en indiquant que la fraude « VW » imposait la plus grande transparence. La DGCCRF a entamé une enquête auprès des responsables de Volkswagen France afin de déterminer si les pratiques mises à jour ont également été mises en œuvre en France. Cette enquête est menée dans l'objectif de rechercher des tromperies sur les propriétés (niveau de pollution) des véhicules ou des pratiques commerciales trompeuses (publicités sur le respect des normes). L'enquête se poursuivra chez les principaux constructeurs commercialisant des véhicules en France. Par ailleurs, un comité indépendant va être constitué pour réaliser des contrôles aléatoires de pollution sur une centaine de véhicules de différentes marques présentes en France.

Cette réunion a également permis aux industriels et aux partenaires sociaux de se projeter vers l'avenir et de poursuivre les actions engagées dans le cadre de la phase 2 du contrat de filière lancée lors du précédent CSF de décembre 2014 visant à consolider la dynamique de développement et d'innovation. Les principales avancées concernent :



- **Le lancement de la deuxième phase de l'appel à projet « Initiative PME ».** Elle permettra de soutenir des projets portés par des PME développant des méthodologies, des technologies, des services et des solutions industrielles ambitieuses, innovantes et durables en matière de déplacements.
- Une plus grande mobilisation de tous les acteurs, entreprises et collectifs de travail, pour développer la mobilité de demain, écologique, connectée, populaire, qui est en cours et se poursuivra.
- **Les moyens financiers en faveur de la filière automobile seront renforcés.** La capacité des Prêts Croissance Automobile de Bpifrance seront portés de 100 M€ à 170 M€. Ces prêts spécifiquement dédiés à la filière automobile visent à cofinancer, aux côtés des banques commerciales, les investissements ou le besoin en fonds de roulement des entreprises du secteur.
- **Enfin, le Fonds d'Avenir Automobile (FAA) a vu sa gouvernance simplifiée et son action confirmée.** Doté de plus de 200 M€, il accompagnera ce mouvement de consolidation et de développement. En effet, une « task force » automobile, composée de Didier BANQUY, Serge CATOIRE, Gérard LECLERCQ et Didier SEPULCHRE, a rendu au ministre ses conclusions visant à renforcer les dispositifs d'accompagnement de ces opérations de consolidations. **Un comité d'orientation de la stratégie automobile de Bpifrance (COSAB)**, composé de représentants de Bpifrance et de personnalités reconnues issues du monde de l'automobile, indépendantes des constructeurs ou grands équipementiers, sera créé au sein de Bpifrance. Il aura pour missions de faciliter la mise en relation entre les dirigeants de PME et d'ETI et Bpifrance, de donner un avis consultatif et indépendant sur des projets et d'échanger sur les enjeux industriels de la filière en lien fort avec la PFA – FILIERE AUTOMOBILE & MOBILITES afin d'émettre des recommandations. L'action du COSAB sera relayée en région par les DIRECCTE.

L'un des axes de stratégie du Fonds d'Avenir Automobile est d'accompagner les évolutions technologiques liées au véhicule du futur. **Le Ministre a ainsi annoncé à l'occasion du CSF Automobile le premier investissement du FAA** depuis 2012 dans la société lorientaise Coriolis. Cette PME de 20 M€ de chiffre d'affaires et de 100 salariés développe des solutions robotisées de placement de fibres composites pour l'aéronautique, et équipe aujourd'hui des entreprises comme Airbus, Bombardier ou encore Safran. Le FAA accompagnera l'entreprise dans ses projets de développement dans l'automobile, marché qui offre un potentiel de croissance considérable pour les matériaux composites.